



Plan de financement définitif des opérations d'investissement bénéficiant de subventions publiques

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Fourniture et pose d'arceaux vélos

Dépenses prévisionnelles € H.T.		Recettes prévisionnelles		
Fourniture et pose d'arceaux vélos	11 650 €	Fonds de concours CASVL 2025	21.46 %	2 500 €
		Autofinancement de la collectivité	78.54 %	9 150 €
Total	11 650 H.T.		100%	11 650 €

A Doué-en-Anjou, le 08 juillet 2026

Le Maire,

Brune Cheptou

